

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DR EDOUARD NGAMOUNTSIKA, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L., UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR NANGA A. ANGÉLINE, MCU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA MARIE LAURENCE

DR NIAMKEY AKA, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 76 78 76 51 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jan_cloddeoulai@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Réliure 0.5 cm. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

NB : Pour les besoins de l'instruction, une contribution financière est demandée.

SOMMAIRE

1. Dominique J. M. SOULAS DE RUSSEL (Université François Rabelais de Tours, France)
« Contribution à l'étude du caractère de Paul-Louis Courier » Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M. Axthelm 010
2. S. Géraud Landry AHOUANDJINOÛ ; Ornheilia F. B. S. ZOUNON ; Agnès Oladoun BADOÛ (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Drépanocytose et survie du couple : facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union. 025
3. Jean-Pierre ATOUGA (Université de Maroua, Cameroun)
Le personnage féminin en contexte de guerre : une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20^{ème} siècle 040
4. Nadia BAYED (Université Hassan II, Maroc)
TICE et enseignement/apprentissage des langues : vers une approche en « do it yourself » 052
5. Grah Félix BECHI ; Kikoun Brice-Yves KOUAKOU ; Tonio Amani KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les SIG dans l'évaluation de l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan s/p de Bouaké 064
6. Yapo Joseph BOGNY ; Kouassi Cyrille LOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les critères de la télélicité dans la typologie des verbes Bron 083
7. Stanislas Modibo CAMARA (Université Péléforo Gon-Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Dénonciation et figure de douceur dans le poème *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud 094
8. Mahamadou Hassane CISSÉ (Université Nazi Boni, Burkina-Faso)
La tradition orale dans les cinémas africains 103
9. Perpétue DAH (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma 114
10. Ousmane DIAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Le statut de la composition : morphologie ou syntaxe 126
11. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
De la renaissance italienne au nationalisme littéraire de la pléiade française 135

12. Jamal JABALI ; Hafid KHETTAB (Université Hassan Premier, Maroc)
L'enseignement du français sur objectifs spécifiques du lycée à la faculté des sciences et techniques de Settat, Maroc 148
13. Yssa Désiré KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Martydom in Ernest Gaines's *A lesson before dying* 159
14. Jean-Félix MAKOSSO ; Passi BIBENE ; Olivier Innocent TATY (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Journalisme 2.0 en République du Congo : entre doutes et certitudes 171
15. Hermine Rhousgou MENWA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)
La formation des phrases interrogatives en Tupuri 181
16. Angeline NANGA-ADJAFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les réseaux sociaux et la communication pour la santé en milieu jeunes 192
17. Dame NDAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Nombre et numérotation en Wolof 203
18. Diby Cyrille N'DRI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Machiavel un conséquentialiste ? 214
19. Mohamed Tidiane OUATTARA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Usage des TIC et profil des apprenants dans le secondaire général en Côte d'Ivoire 225
20. Wael SALAH HUSSEIN ALY (Université Trent, Ontario-Canada)
Enseigner/apprendre l'oral du FLE dans le contexte universitaire en Egypte 239
21. Hetenin Cavalo SILUÉ ; Konan KOUASSI ; N'Goh Koffi Michael YOMAN ; Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Systemes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso 255
22. Kalidou SY (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Repenser le paradoxe de la diversité. Vers une approche sémiotique 272
23. Alexis TOBANGUI (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Jeunesse scolaire et téléphonie mobile au Congo-Brazzaville 290
24. Aboi François YANGRA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Analyse de la structure interne des constructions à "verbes légers" en Baoulé 304

**SYSTÈMES PASTORAUX ET CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS
DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SIRASSO**

Hetemin Cavalo SILUÉ

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
cavalosilue@gmail.com

Konan KOUASSI

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
kouassikonan50@yahoo.fr

N’Goh Koffi Michael YOMAN

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
yace.yoman@gmail.com

Arsène DJAKO

Département de Géographie
Université Alassane Ouattara
(Bouaké-Côte d'Ivoire)
arsenedjako@yahoo.fr

Résumé :

Les années 1970 ont été marquées par une forte sécheresse qu'a connue l'Afrique en général et plus particulier l'Afrique de l'Ouest. Une situation qui a provoqué la descente des éleveurs peuls et leurs troupeaux vers les zones soudaniennes à la recherche des pâturages. La Côte d'Ivoire a été alors au cœur de ces mouvements migratoires, surtout dans sa partie nord, zone aux caractéristiques agro-écologiques favorables à l'activité pastorale. Cette arrivée massive des pasteurs peuls en provenance du Mali et du Burkina Faso surtout cause des conflits parfois violents entre agriculteurs et éleveurs peuls. La sous-préfecture de Sirasso, zone de sédentarisation et de transhumance située au nord de la Côte d'Ivoire est confrontée très souvent à d'importants cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs depuis cette époque. Cette étude vise à appréhender la persistance des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Les données de ce travail émanent des sources secondaires et des enquêtes qualitatives et quantitatives dans la sous-préfecture de Sirasso. Les résultats montrent des liens étroits entre les systèmes pastoraux pratiqués dans la zone et la multiplication des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans cet espace.

Mots clés : systèmes pastoraux, conflits agriculteurs et éleveurs, mobilités animales, Peuls, Sirasso.

Abstract:

The 1970s was marked by a severe drought in Africa in general and especially in West Africa. This situation led to the descent of breeder herders and their flocks to Sudanese areas in search of pastures. Côte d'Ivoire was then at the heart of these migratory movements, especially in its northern part, an area with agro ecological characteristics favorable to pastoral activity. This massive arrival of Fulani pastoralists from Mali and Burkina Faso mainly causes sometimes violent conflicts between Fulani farmers and breeders. The sub-prefecture of Sirasso, a sedentary and transhumance zone located in the north of Ivory Coast is very often faced with significant cases of conflicts between farmers and herders since that time. This study aims to understand the persistence of conflicts between farmers and breeders in the sub-prefecture of Sirasso. The data from this work come from secondary sources and qualitative and quantitative surveys in the Sirasso sub-prefecture. The results show close links between the pastoral systems practiced in the area and the multiplication of conflicts between farmers and herders in this area.

Key words: pastoral systems, conflicting relationships, farmers and pastoralists, animal mobility, Sirasso sub prefecture.

Introduction

Depuis l'avènement de l'activité agropastorale en Côte d'Ivoire, des difficultés de cohabitation entre les agriculteurs et éleveurs. On note parfois même des affrontements sanglants qui fragilisent la cohésion sociale. Dépendant de la région soudano-sahélienne en matière d'approvisionnement en protéines animales, les autorités ivoiriennes ont défini une politique pastorale dans les années 1970. Elle encourage la sédentarisation des éleveurs Peuls burkinabés et maliens déjà installés en Côte d'Ivoire (Coulibaly, 2013, p20). Plusieurs actions qui visaient à atteindre les objectifs de la politique pastorale ont été menées. Des infrastructures et des soins vétérinaires ont vu le jour à cette occasion, offerts aux Peuls et à leur cheptel.

La création de la Société pour le Développement des productions animales (SODEPRA) obéit également à cette politique dont le pendant est l'autosuffisance de la Côte d'Ivoire en protéines animales (Anonymes, 1975). Le pays assume alors une responsabilité politique dans l'installation des éleveurs Peuls et de leur cheptel depuis des années 1970 (Ancey, 1997, p338). La zone nord de la Côte d'Ivoire a été au cœur de l'installation des éleveurs Peuls. Premier pôle de sédentarisation jusque-là, cette zone connaît alors une saturation due à l'ampleur de l'activité pastorale et de l'activité agricole des autochtones. Les variabilités climatiques ainsi que les changements climatiques de ces dernières années ont eu des impacts négatifs sur les ressources naturelles. Les régions du nord sont très vite impactées par ces variabilités et changements climatiques. Le département de Korhogo avec la saturation foncière due à l'ampleur des activités pastorales et agricoles devient le théâtre de discordes entre agriculteurs et éleveurs. La sous-préfecture de Sirasso connaît régulièrement ce problème, puisque l'accroissement de la population conjugué aux besoins de terres agricoles réduit considérablement l'espace et les ressources pour les troupeaux devenus importants. Comme conséquence, les dégâts causés aux cultures sont de plus en plus importants. Dans le combat pour la couverture suffisante des besoins alimentaires, dans le but d'apaiser les tensions entre éleveurs et agriculteurs et de combler le retard que connaît le nord par rapport au Sud, l'Etat va mettre en place plusieurs projets de développement pour répondre aux attentes de la zone. Parmi les projets, l'on note la construction des barrages hydro-pastoraux et des barrages à vocation agricole. L'Etat tente donc de satisfaire chacun (paysans et éleveurs) afin de remédier aux conflits. Plusieurs couloirs ont vu le jour pour faciliter non seulement la transhumance, mais aussi pour permettre la protection des champs.

Toutefois, tous les efforts consentis par l'Etat ne parviennent pas à régler la question des conflits agriculteurs-éleveurs dans le nord en particulier dans la sous-préfecture de Sirasso. Dès lors il importe de savoir pourquoi en dépit de tous les efforts consentis, l'on assiste à la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso ?

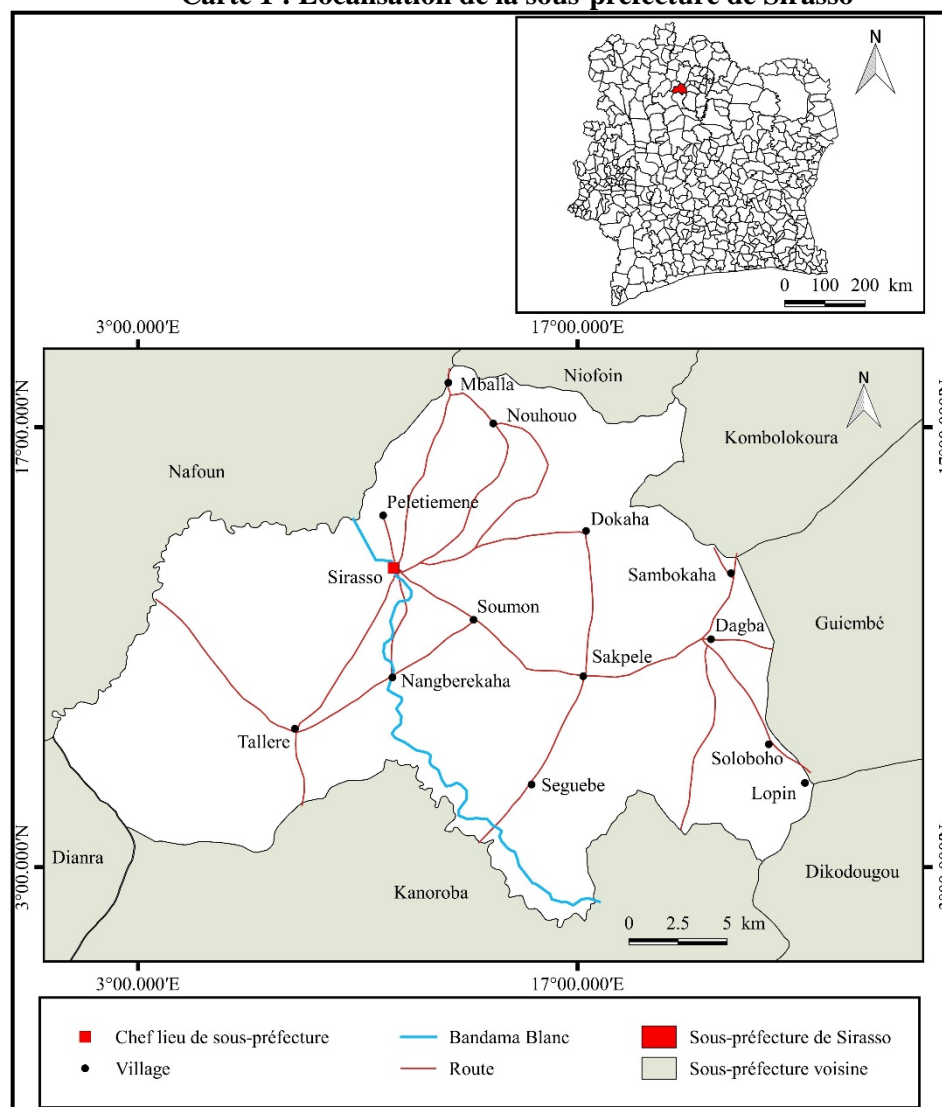
Pour répondre à cette interrogation, il faudrait répondre à ces différentes questions subsidiaires.

Quels sont les causes des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso ? Quelles sont les systèmes pastoraux à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso ? Quelles sont les implications socio-économiques des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso ?

2. Méthode et outils

La sous-préfecture de Sirasso est située au Nord de la Côte d'Ivoire (carte 1)

Carte 1 : Localisation de la sous-préfecture de Sirasso



Source : INS, 2011

Silué Cavallo, Août 2018

Il est important avant tout de connaître le territoire étudié, d'en cerner les grandes caractéristiques avant d'initier une réflexion proprement dite sur les systèmes pastoraux

et les conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Situé entre le 8° 26 et le 10° 27 degré de latitude Nord et le 5 °17 et le 6 °19 de longitude Ouest, le département de Korhogo se trouve dans le nord de la Côte d'Ivoire en pays senoufo, dans la région du Poro. Il est composé de 16 sous-préfectures dont celle de Sirasso qui constitue notre espace d'étude. La sous-préfecture de Sirasso couvre une superficie de 614,840 km² avec une population de 28160 habitants (INS, 2014, p20). Soit une densité de 46 habitants au km². Économiquement, Sirasso est une localité essentiellement agricole. On y cultive en grande quantité le coton, l'anacarde. Les cultures vivrières sont: l'igname, le riz, le maïs, l'arachide. Les atouts agricoles et industriels de Sirasso sont l'abondance de l'eau (un petit barrage, le Bandama blanc, le Bou et avec au moins 5 rivières), une végétation qui favorise le développement des activités agricoles tant pastorales et des installations existantes (installations des éleveurs peuls, des commerçants et agriculteurs) de la SODERIZ. Elle fait partie de la troisième zone agro-écologique située au Nord de la Côte d'Ivoire. La savane humide (troisième zone agro-écologique) est située entre 5° et 7° de longitude ouest et couvre une superficie de 100 590 km² (Yoman, 2016, p67).

Les données utilisées dans cette étude sont de types différents. Il s'agit des données primaires et secondaires.

Les données secondaires sont issues du MINAGRI (Ministère de l'Agriculture), du MIRAH (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques), des PV (Procès-Verbaux) de règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Par contre les données primaires proviennent des entretiens avec des agriculteurs et des éleveurs dans son ensemble. Ainsi, dans un souci de fiabilités de ces données, nous avons procédé par une enquête à passage répété. Celle-ci s'est faite en trois phases à des différentes périodes. La première s'est déroulée de décembre 2016 au février 2017 (période de la transhumance et de la récolte). La seconde phase a eu lieu dans le mois de mai 2017 (période défrichement des champs). Et la dernière phase dans le mois d'août 2017 marquant la période d'après le début de la saison végétative. Cette méthode nous a permis de cerner la problématique des cas de conflits agriculteurs-éleveurs dans le temps et dans l'espace à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. Neuf (9) villages de la zone ont été investigués sur 14. Le choix de ces derniers s'est opéré selon la méthode du choix raisonné mais dans une logique géographique Cette logique géographique tient compte des caractéristiques démographiques, économique, l'importance des activités agro-pastorales à travers l'implication des agriculteurs dans l'élevage et la localisation des villages avec la présence d'un point d'eau. Le choix d'un échantillon nous permet d'avoir une idée réaliste du phénomène que nous voulons étudier et surtout de la population à enquêter. Trois raisons nous ont permis de déterminer notre échantillon: la première raison est relative à l'étendue et à l'importance de notre espace d'étude, ensuite la seconde raison est l'absence d'une population mère relative aux RNA (Recensement National des Agriculteurs) et RNE (Recensement National des Eleveurs) de la sous-préfecture et enfin la troisième concerne la mobilité des bouviers qui sont des acteurs importants.

Nous nous sommes basés sur les associations et groupements des éleveurs dans chaque village enquêté pour déterminer notre échantillon des éleveurs peuls ainsi que les agro-éleveurs. Au niveau des paysans, nous avons procédé par un recensement afin d'avoir un effectif à partir auquel un choix aléatoire a été effectué pour les interroger. Cette stratégie a permis d'avoir des informations actualisées des individus qui ont constitué la base de sondage. Quant aux bouviers, leur effectif a été déterminé par une enquête accidentelle à cause de leur mobilité. Elle a consisté à recenser et interroger tout bouvier rencontré accompagnant un troupeau. Cette stratégie s'est faite de la même manière à l'échelle des villages enquêtés de la sous-préfecture. Ce qui a permis d'enquêter au total 28 bouviers. Le tableau 1 présente la répartition simplifiée des enquêtés par village. De

façon hasardeuse, nous avons pris comme taux de sondage 30% en vue de connaître le nombre d'individus à enquêter par catégorie et par village.

Tableau 1 : Répartitions des enquêtés par village

Villages enquêtés	Paysans		Eleveurs peuls		Agro-éleveurs		Bouviens		Total	
	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effec-tifs	Enqu-êtés	Effect-ifs	Enquêtés
Sirasso	17	05	17	05	20	06	—	05	54	21
Talléré	17	05	19	05	17	05	—	04	51	19
M'balla	20	06	20	08	17	05	—	03	64	22
Séguebé	17	05	17	05	17	05	—	03	51	18
Dagba	13	04	17	05	20	06	—	03	50	18
Lopin	17	05	17	05	10	03	—	03	44	16
Dokaha	13	04	17	05	17	05	—	02	47	16
Sakpelé	13	04	17	05	17	05	—	02	47	16
Nouhouo	13	04	20	06	10	03	—	03	43	16
Total	140	42	166	49	145	43	—	28	451	162

Source : Nos enquêtes, juin 2017

Pour un effectif total de 166 éleveurs peuls, nous avons un échantillon de 49 interrogés et 43 agro-éleveurs enquêtés pour un effectif total de 145 déclarés. Les paysans ont été interrogés sont au nombre de 42 individus sur un total de 140 recensés. Les bouviens sont de 28 individus. Au final nous avons obtenu un échantillon de 162 individus interrogés dans le cadre de ce travail. Pour le traitement statistique des données et la construction des graphiques, utilisé les logiciels XLSTAT 2014 et IBM SPSS statistique 20.0 ont été utilisés. Dans la perspective de mettre en évidence les typologies, nous avons effectué des analyses factorielles. L'expression spatiale des données à travers l'élaboration des cartes a été possible à l'aide du logiciel QGIS 2.18.0.

3. Résultats et discussion

Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont de diverses formes et ont de multiples sources. En fait, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs est un sujet délicat. On est loin de cerner l'ensemble des causes de ces conflits. Une grande confusion apparaît chaque fois qu'on tente de comprendre l'ensemble des situations pour en faire une synthèse globale des éléments du conflit. Outre les réalités d'une perturbation climatique et la saturation de l'espace engendrée par la pression démographique des hommes et du bétail, s'ajoutent d'autres confrontations d'ordre idéologique et/ou politique qui aggravent les conflits et le complexifient. En réalité, il ne s'agit pas d'un conflit mais bien des conflits qui se superposent avec plusieurs dimensions.

2.1. Des conflits agriculteurs-éleveurs aux causes diverses dans la sous-préfecture de Sirasso

2.1.1 Le bétail en transit : un facteur de trouble

Les transitaires qui descendent avec le bétail sur pied des pays frontaliers vers les villes du Centre et du Sud sont parfois responsables des dégâts. Les bouviens chargés de conduire les troupeaux ont d'autant moins de scrupules à laisser le bétail détruire quelques récoltes ou à se livrer eux-mêmes à quelques larcins quand ils ne restent en place qu'une ou deux nuits et que le propriétaire du troupeau ne réside pas en Côte d'Ivoire (BERNADET, 1994, p 258). Cette situation est aussi bien perceptible à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. La plupart des éleveurs peuls font le transit

en passant par cette localité en direction du centre de la Côte d'Ivoire. Leur passage est marqué parfois par des dégâts de cultures. 80% des discordes liées aux dégâts des cultures surgissent alors entre les agriculteurs et les bouviers. Les propos d'un paysan à Lopin : « ce sont les peuls qui vont commercialiser leurs bœufs vers Bouaké qui nous causent beaucoup de problèmes. Ils ne font jamais attention à nos champs et ils détruisent tout ce qui est sur leur passage et jamais on les retrouve. A cause d'eux nous sommes obligés de dormir dans les champs et malgré ça, les cultures sont toujours dévorées par les animaux. Nous ne savons même plus comment faire. »

Ces cris de cœur de ce paysan, sont d'autant plus perceptibles à l'échelle de la sous-préfecture. La confusion devient totale avec l'arrivée ou le passage des troupeaux en transit et ceux de la localité. On assiste à une saturation de l'espace induit par ces bouviers et leurs bovins. Les éleveurs de la localité sont accusés d'être les responsables de tous les dégâts des champs par les agriculteurs. Ces derniers exigent donc des indemnités aux éleveurs sédentaires qui refusent d'être responsables des dégâts de cultures. La situation devient plus complexe entre les deux protagonistes et enrichit la méfiance.

2.1.2 La transhumance : cause de conflit agriculteurs-éleveurs

L'élevage pratiqué par les Peuls dans le département de Korhogo est un élevage transhumant qui consiste à déplacer le bétail constamment à la recherche de nourriture pour les animaux. Dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, les Peuls transhumants immigrés des régions sahélo soudaniennes ont préservé les traits essentiels de leur élevage tout en s'engageant dans l'agriculture. L'élevage transhumant est à la base des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Cette transhumance est caractérisée par la mobilité des animaux. Ce déplacement massif occasionne de nombreux dégâts. Notre étude a révélé que 162 cas de dégâts de cultures ont été causés par la transhumance à l'échelle de la sous-préfecture. Cela s'explique par le fait que ce système connaisse plus de mouvements des troupeaux sur une longue distance. D'où la principale cause des conflits agriculteurs ouvertement énoncée devient la sécurité des cultures dans la sous-préfecture de Sirasso. Par ailleurs, une étude faite par le Projet d'Hydraulique au Tchad Central en 2009 montre que 78,5% des cas de conflits s'inscrivent dans le cadre de la transhumance sur un total de 897 cas de conflits relevés (Djimadoum et al cité par André et al, 2010, p36). En fait, les énormes dégâts causés par les bovins en transhumance, sont dus à leur effectif impressionnant. Partant de ce fait, il n'est donc pas surprenant que le déplacement d'un nombre aussi important de ces animaux causent énormément de préjudices aux cultures tant par piétinement que par broutage (Yoman, 2016, p119). Ce type d'élevage mobile, d'une manière générale intéresse une masse d'animaux essentiellement bovins et ovins. Il a trait aux troupeaux qui se déplacent continuellement ou saisonnièrement d'un pâturage à un autre (SOKEMAWU, 2008, p79). Un tel déplacement continu est un facteur de conflit avec la dispersion des champs dans la sous-préfecture de Sirasso.

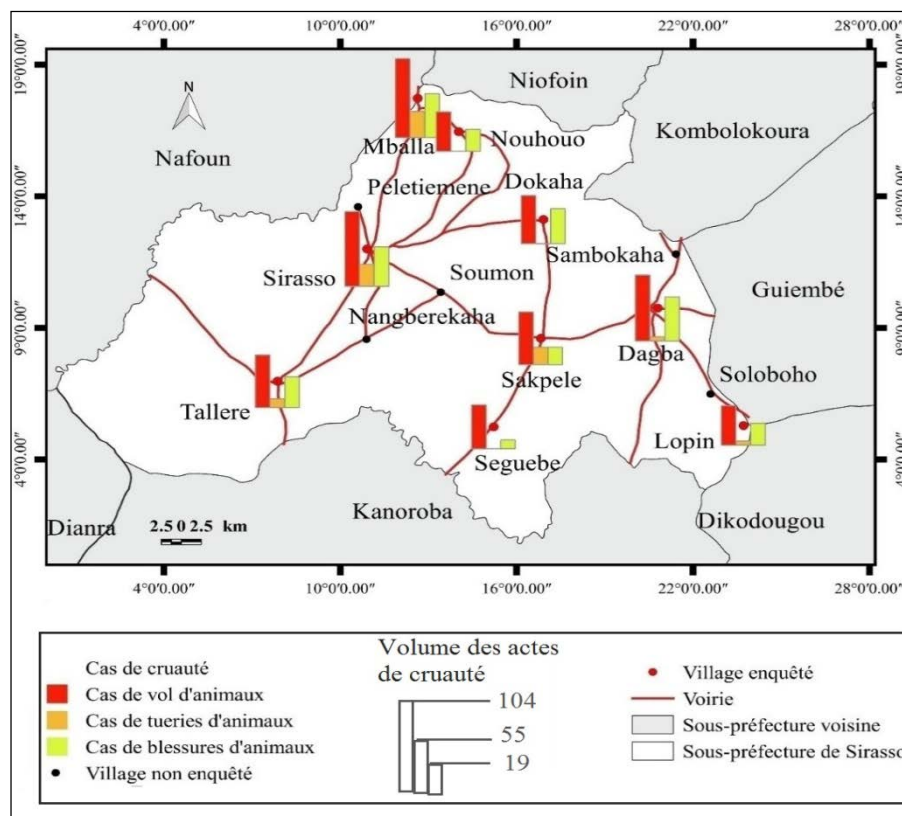
2.1.3 Autres déterminants des conflits agriculteurs-éleveurs à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso

Tout conflit, quelle qu'en soit la nature, met en jeu principalement quelques éléments qui réagissent d'une manière interactive. Ces éléments sont entre autres le contexte, l'enjeu, le rapport de force et les acteurs. Le contexte du conflit inclut aussi bien son environnement global (économique, politique, religieux et culturel). L'enjeu peut être défini comme l'ensemble des intérêts, préoccupations, besoins, attentes, contraintes ou risques qui animent plus ou moins explicitement les protagonistes (André et al, 2010, p27).

2.1.3.1 Des conflits liés à des actes criminels et de tueries d'animaux

Ces conflits se manifestent à travers des attaques collectives de la part des villageois, avec ou sans vol d'animaux. Ils se manifestent également à travers des blessures ou tueries d'animaux. Dans l'ensemble de la sous-préfecture de Sirasso, près 58% de cas de vol d'animaux ont été enregistrés contre 31% des cas de blessures d'animaux et 11% de cas d'animaux tués. Ces chiffres ont été recueillis selon nos enquêtes auprès de l'ensemble des éleveurs (éleveurs peuls et agro-éleveurs). La carte 2 illustre bien les cas des actes de cruauté sur les animaux, source de conflits.

Carte 2: Répartition des actes criminels et de cruautés sur les animaux à Sirasso



Source : INS 2011, Nos enquêtes 2016-2017

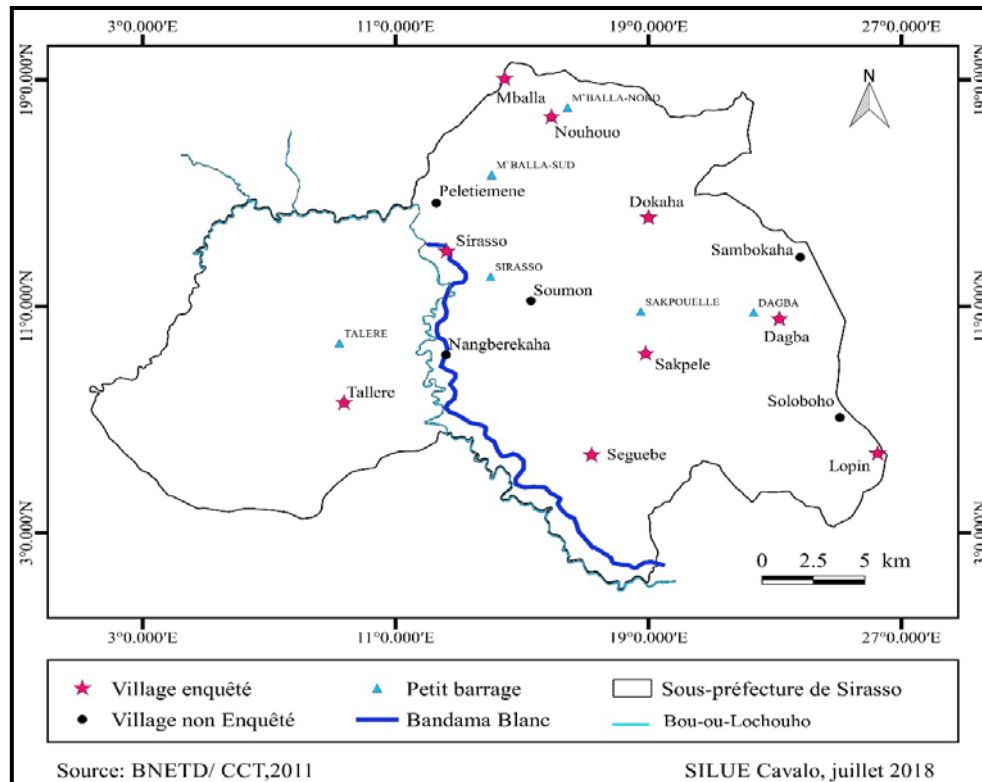
Silué Cavallo, Octobre 2017

Sur la carte 2, nous constatons que les cas de vols d'animaux sont plus fréquents. Les localités de Mballa et de Sirasso enregistrent les plus grands nombres de cas de vol. Cela s'explique par le fait que ces deux localités ont une position géographique stratégique. A Mballa, nous avons l'existence de deux petits barrages à vocation pastorale. Ce qui engendre une forte migration des éleveurs peuls dans la zone pour rejoindre les agro-éleveurs existants. On assiste alors à une densification de la localité par les animaux avec un taux de fréquentation des C'est la localité qui a le plus de campements peuls de la sous-préfecture, près de 20 campements situés à 5 ou 7 km du village de Mballa. La localité de Sirasso a en son sein un petit barrage pastoral et le plus grand fleuve de la région "le Bandama blanc" (carte 3). En plus, elle est le chef-lieu de sous-préfecture qui a plus de 4000 habitants. Donc Sirasso est le moteur de toutes activités économiques de la sous-préfecture. Ces atouts motivent l'installation des éleveurs peuls et aussi des agro-éleveurs. Partant de ces faits, l'on ne peut qu'enregistrer des actes de criminalité et de cruauté sur les animaux, dans la mesure où les ressources les plus convoitées s'y trouvent. La prolifération des champs et l'accroissement de la

population conjugués aux besoins nouveaux de terres agricoles sont autant de facteurs explicatifs des conflits agriculteurs-éleveurs.

Les cas de tuerie d'animaux sont faibles soit en moyenne 2 cas à l'échelle des villages de la sous-préfecture. Cependant, le nombre de cas de blessures d'animaux sur l'ensemble des villages est relativement élevé à l'exception de la localité de Séguebé. Cette localité enregistre moins de cas de conflits à cause de la faible présence d'éleveurs peuls (2 éleveurs peuls) ainsi que d'agro-éleveurs (3 agros-éleveurs). L'absence de ressources en eau et de pâturages à Séguebé explique une telle différenciation (carte 3).

Carte 3 : Répartition des points d'eau à l'échelle des villages de la sous-préfecture



Source : INS, 2011

Silué Cavalo, Août 2018

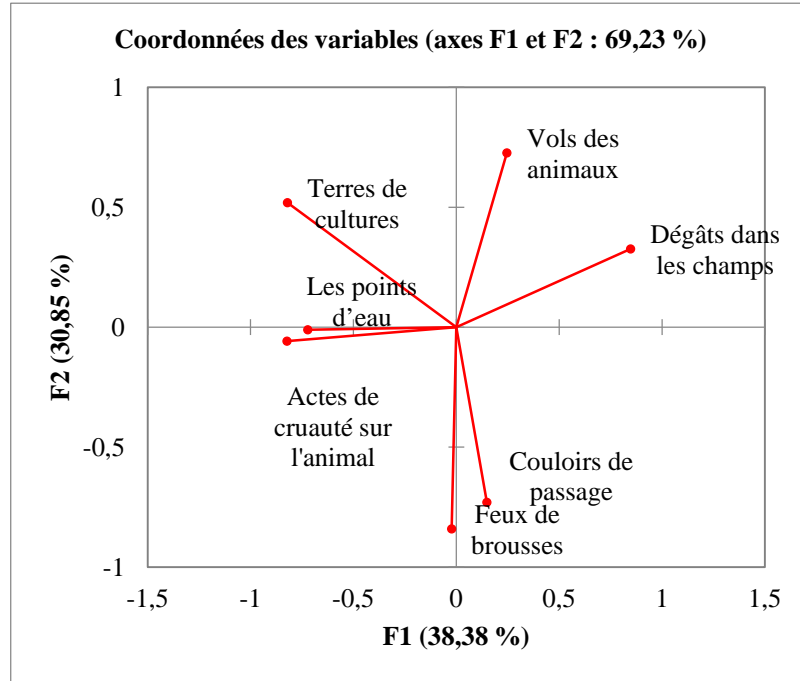
Le réseau hydrographique de la sous-préfecture de Sirasso est traversé par un important fleuve appelé Bandama blanc. Ce fleuve décrit une boucle quasi fermée à l'intérieur de laquelle se trouve la zone d'étude. Le Bandama blanc et les petits barrages constituent une ressource importante en eau non seulement pour la population, mais aussi et surtout pour les éleveurs et leurs troupeaux. Le Bou ou Lochouho fait l'objet de barrage d'irrigation et de retenues d'eau au profit des paysans et des éleveurs. Les autres affluents pendant la saison sèche se tarissent de novembre à février. On enregistre plus 50 têtes de bœufs par jour qui fréquentent les barrages, le Bandama et le Bou pendant la saison sèche. La pression devient alors forte sur ces ressources en eau pouvant faire naître ainsi des discordes entre les usagers (paysans et éleveurs).

2.1.3.2 L'analyse factorielle des causes de conflits agriculteurs-éleveurs et la spécificité de chaque localité enquêtée

Il existe plusieurs types de conflits que nous avons relevés à l'échelle de la sous-préfecture qui constitue notre espace d'étude. Ces conflits sont liés

entre eux et interagissent également. La figure 1 nous montre ainsi que ces conflits sont dépendants les uns des autres.

Figure 1: Analyse factorielle des causes de conflits agriculteurs-éleveurs



Source nos enquêtes, juin 2017

L'analyse factorielle révèle que 69,23% des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso résulte de l'effet systémique des vols d'animaux, des actes de cruauté sur les animaux, des dégâts dans les champs, des terres de cultures, des couloirs de passage et les feux de brousse. A travers la figure 1, il existe une forte corrélation entre l'élargissement des couloirs de passages et les feux de brousse. Les bouviers et/ou éleveurs utilisent les feux de brousse pour se faire de passage. C'est aussi un moyen de renouveler les ressources pour les animaux puisque après le passage des feux de brousse, les nouvelles herbes poussent (Yoman, 2016, p82). C'est pourquoi, il existe un lien entre les feux de brousse et les couloirs de passage. On assiste alors à des conflits entre les agriculteurs et les bouviers et/ou éleveurs parce que les éleveurs qui sont souvent responsables de ces feux de brousse n'ont pas le contrôle du feu. Cela détruit les champs des agriculteurs qui parfois, n'ont pas encore fini la récolte ou même fini de transporter les récoltes en direction du village.

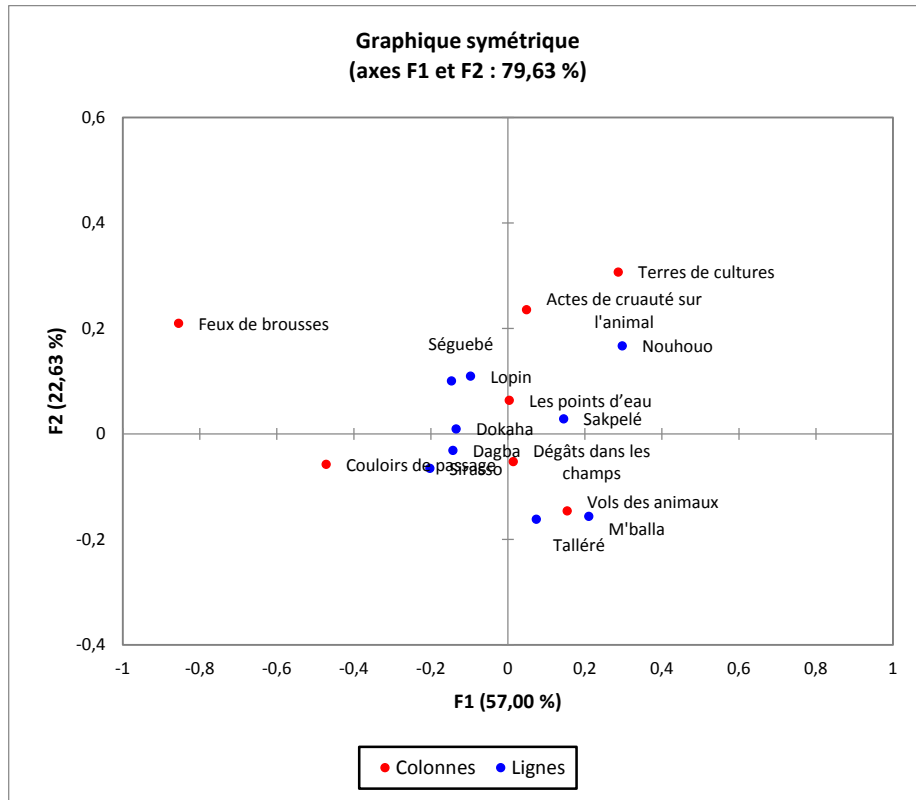
Il existe une forte corrélation entre les actes de cruauté sur les animaux, les points d'eau et les terres de cultures. C'est dans les endroits des points d'eau que cette cause est plus perceptible selon l'analyse de la figure 1. L'eau est une source vitale. Cette source est utilisée aussi bien par les agriculteurs que par les éleveurs et leurs troupeaux. Autour des points d'eau se trouvent les champs, les maraichers. L'accès pour les animaux devient donc très difficile et cela engendre des actes de cruauté sur les animaux, ce qui est donc source de conflit. La colonisation progressive des petits barrages conduit inéluctablement à la saturation du point d'eau rendant ainsi difficile l'accès aux bovins (Yoman, 2016, p176).

Le coefficient de corrélation $R = 0,946$ illustre une forte intensité de liaison entre les points d'eau et les dégâts dans les champs. En réalité, on constate que les dégâts dans les champs s'intensifient lorsque les territoires abritent beaucoup de points d'eau. On a

plus de conflits dans la mesure où les points d'eau constituent en réalité des lieux de convergence des troupeaux.

Les vols d'animaux sont causés aussi par la destruction des champs, comme l'indique la figure 1. Bien que liés entre eux, il laisse voir également la particularité de chaque localité à travers les causes des conflits.

Figure 2: Analyse factorielle de correspondance des causes de conflits agriculteurs-éleveurs



Source nos enquêtes, juin 2017

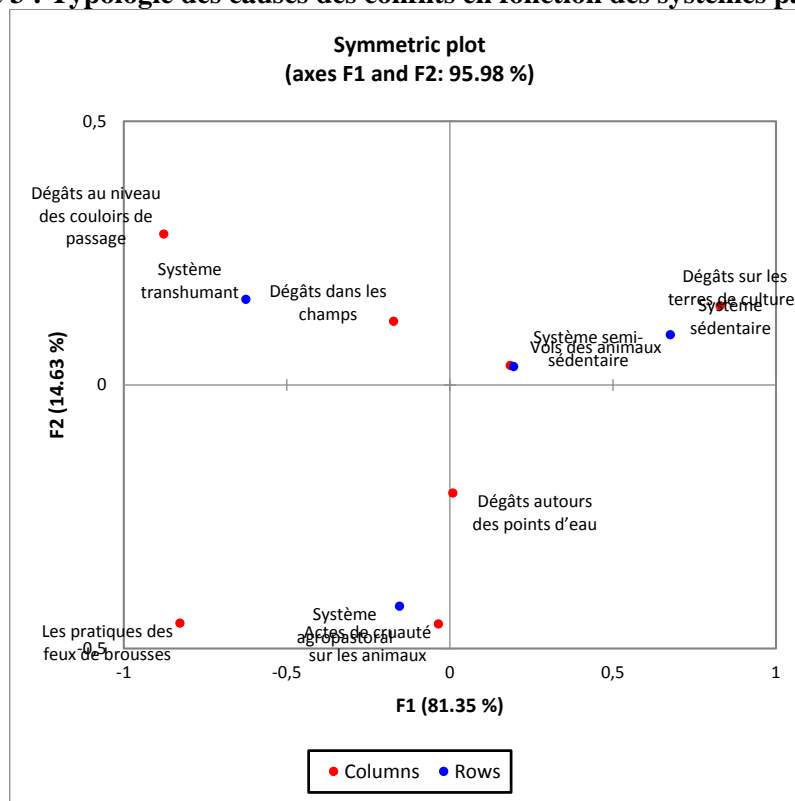
Les deux axes factoriels expliquent à 79,63% la variation des causes des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso. Le premier axe factoriel révèle la variation des causes des conflits agriculteurs-éleveurs entre les vols d'animaux, les dégâts dans les champs et les couloirs de passages. Le second axe factoriel révèle une variation des causes de conflits agriculteurs-éleveurs entre les feux de brousse, les actes de cruauté sur l'animal, les terres de culture et les points d'eaux. La figure 2 nous montre qu'à Talléré et Mballa, ce sont les vols des animaux et les dégâts dans les champs qui expliquent les conflits agriculteurs-éleveurs. Alors qu'à Sirasso et Dagba, ce sont les couloirs de passage. Les conflits sont donc liés aux couloirs de passages dans ces localités, ce qui fait leurs spécificités. Contrairement aux localités comme Nouhouo, Sakpélé, Séguébé et Dokaha dont les spécificités sont liées respectivement aux actes de cruauté sur l'animal et aux terres de cultures, aux points d'eau et aux feux de brousse. Ainsi nous retenons que les types de conflits varient d'une localité à une autre.

2.2 L'influence des systèmes pastoraux dans la persistance des conflits agriculteurs-éleveurs à Sirasso

2.2.1 Un lien significatif entre les systèmes pastoraux et les causes des conflits agriculteurs-éleveurs

Les systèmes pastoraux sont caractérisés par la mobilité des bovins à Sirasso bien qu'il y ait des troupeaux sédentaires dans la zone. Pendant la saison pluvieuse comme la saison sèche, les éleveurs sont toujours à la recherche de pâturages pour répondre aux besoins alimentaires du bétail. Ces systèmes basés sur la mobilité sont encore archaïques du fait de leur caractère traditionnel. Ils sont caractérisés par l'élevage extensif et les pâturages extensifs. La figure 3 ci-après indique l'organisation des systèmes pastoraux en fonction des différentes causes de conflits agriculteurs-éleveurs dans la zone étudiée.

Figure 3 : Typologie des causes des conflits en fonction des systèmes pastoraux



Source nos enquêtes, juin 2017

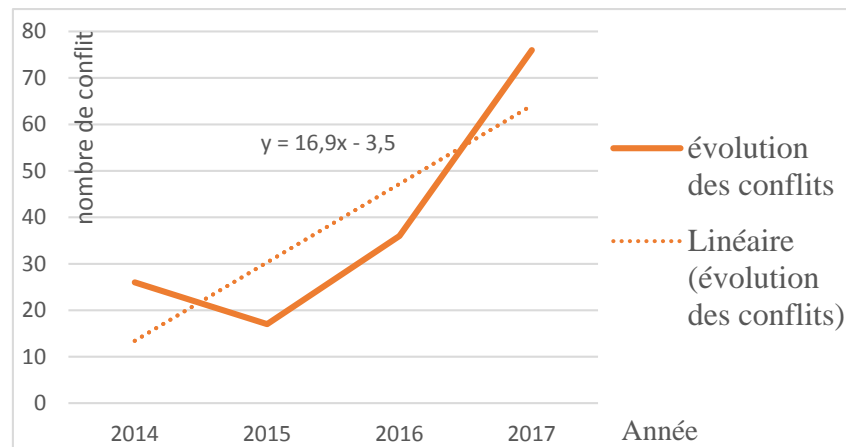
Les deux axes factoriels expliquent 95,98% de la variation des causes des conflits en fonction des systèmes pastoraux. En réalité, 95,98% de la variation des causes des conflits résultent de l'effet systémique des dégâts inhérents aux systèmes pastoraux. Le premier axe factoriel révèle les causes de conflits agriculteurs-éleveurs induites par le système agro-pastoral. Il existe une forte corrélation entre le système agropastoral et les actes de cruauté sur les animaux, les feux de brousse et les points d'eau. Le second axe factoriel révèle les causes de conflits induits par les systèmes semi-sédentaires, les troupeaux sédentaires et transhumants. Ces causes sont les terres de cultures, vols des animaux, dégâts dans les champs et couloirs de passage. Il existe une forte corrélation entre les terres de cultures, les cas de vols d'animaux et les systèmes semi-sédentaires et sédentaires. Les risques de conflits liés à ces causes sont perceptibles au niveau des champs et des couloirs de passages. Ces causes sont corrélées avec le système transhumant.

Il ressort de nos investigations que les systèmes d'élevage, ou du moins, l'organisation des systèmes pastoraux, ont une influence très élevée sur les causes des conflits. Ce qui engendre des conflits aux diverses formes dans la sous-préfecture de Sirasso.

2.2.2 L'état des lieux des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso

Dans la sous-préfecture de Sirasso, on assiste à la recrudescence des conflits depuis près d'une décennie. La fréquence des conflits est de 3 conflits par semaine, selon l'agent du ministère de l'agriculture de la zone. En trois ans, les conflits ont presque doublé. De 26 cas de conflits en 2014, nous sommes passés à 36 cas de conflits déclarés en 2016 et 76 cas de conflits déjà enregistrés pendant la période janvier 2017 à Août 2017 (figure 4).

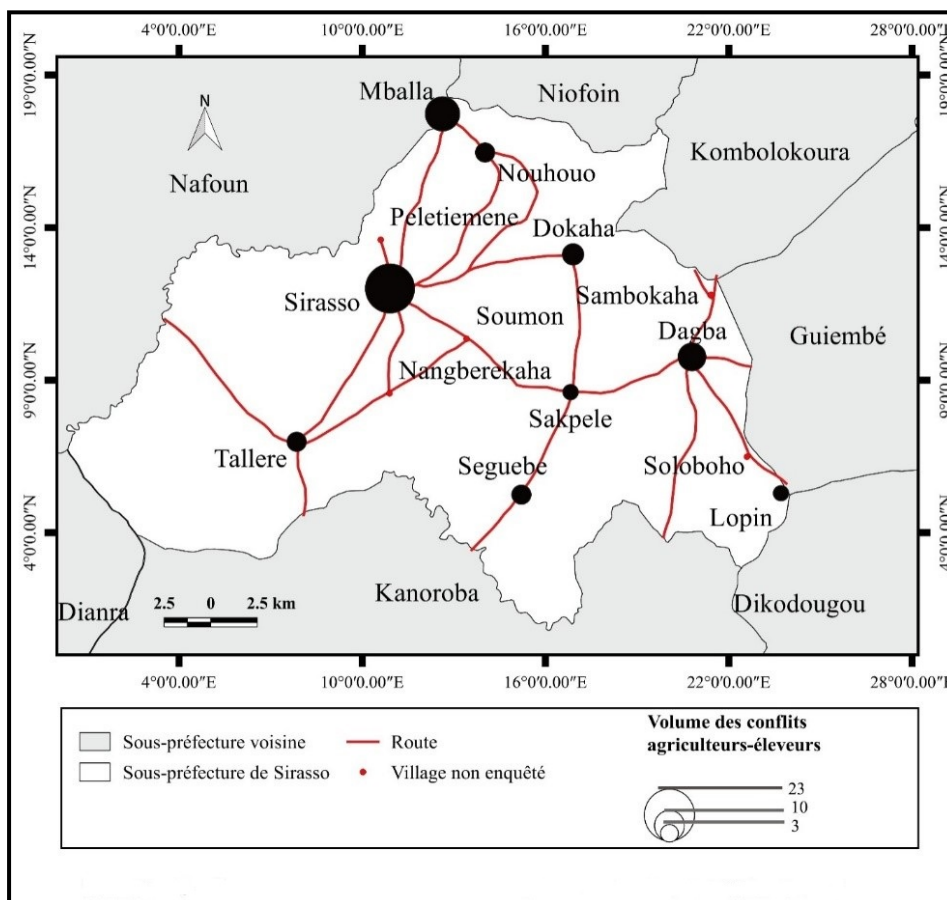
Figure 4: Evolution des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso



Source : PV de la sous-préfecture et nos enquêtes, juin 2017

L'équation de la droite de tendance ($y = 16,9x - 3,5$) révèle une évolution tendancielle croissante des conflits agriculteurs-éleveurs à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. L'équation illustre une augmentation moyenne annuelle de 16,9 des cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso. En 2014, plus de 20 cas de conflits agriculteurs-éleveurs ont été déclaré dans la sous-préfecture. À partir de 2015 à Août 2017, le nombre de cas de conflits déclarés vont augmenter de façon vertigineuse (de 19 cas en 2015 à 76 cas en 2017). Partant de ce fait si rien n'est fait les conflits s'augmenteraient à 81 cas en 5. Ces conflits varient d'une localité à une autre. La carte 4 montre le nombre de conflits par village. Il faut noter que ces conflits, sont ceux qui ont été déclarés chez les autorités administratives.

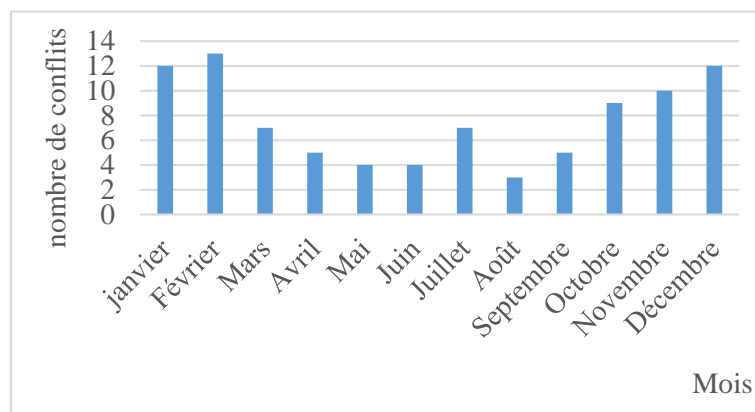
Carte 4: Répartition des cas de conflits à l'échelle des villages enquêtés



Source : INS 2011, Nos enquêtes 2016-2017

Silué Cavallo, octobre 2017

L'analyse de la carte 4 montre la répartition des conflits dans les villages enquêtés de la sous-préfecture de Sirasso. La ville de Sirasso, chef-lieu de sous-préfecture, enregistre le plus grand nombre de cas de conflits ainsi que la localité de Mballa et de Dagba. Cette carte 4 nous présente une inégale répartition des cas de conflits à l'échelle de la sous-préfecture. Cette inégalité s'explique par la disponibilité des ressources dans ces localités. La localité de Sirasso présente des atouts favorables aux activités pastorales. Nous avons la présence de deux grandes ressources en eau, notamment un petit barrage pastoral et le Bandama blanc. Ces différents atouts permettent ou favorisent l'installation massive des éleveurs peuls. Mballa, quant à lui, a historiquement le plus grand nombre d'éleveurs peuls. La localité regorge également deux petits barrages à vocation pastorale. Avec la dynamique que connaissent les activités agricoles par la dispersion et la grandeur des champs, on se retrouve donc face à une recrudescence des conflits dans la localité.

Figure 5 : Répartition mensuelle des cas de conflits agriculteurs-éleveurs

Source : nos enquêtes, juin 2017

Comme le montre la figure 5, les cas de conflits sont beaucoup plus importants dans la période couvrant les mois d'Octobre à Février. Quant à celle allant du mois de Mars à Septembre, les conflits y sont relativement faibles. Le changement ou la modification du calendrier pastoral et l'étalement du calendrier agricole expliquent bien l'importance des conflits dans les mois de la première période. Les autres mois où les cas sont faibles s'expliquent par le fait que beaucoup d'éleveurs transhumants sont déjà de retour dans les zones d'origine. Ces mois sont aussi les mois où les paysans font le défrichage des champs, donc il n'y a pas de cultures ni de récolte encore dans les champs. Le mois de juillet est le mois de sarclage, la croissance des cultures étant importante en ce moment et les mouvements des troupeaux sédentaires très souvent des dégâts. Cela explique également le nombre de cas de conflits qui est relativement élevé.

2.3 Les implications socio-économiques des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont toujours été marqués par des pertes diverses (en vie humaine et matériels). La persistance de ces conflits dans la sous-préfecture de Sirasso, bouleverse la vie quotidienne des populations paysannes et pasteurs (éleveurs). Ils créent dès lors une insécurité qui met en péril le développement social, économique et environnemental du milieu à cause des tournures parfois violentes que prennent ces rixes. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent une forme d'hostilité quelquefois ancienne entre ces deux acteurs occupant et exploitant ce même espace régional (SOKEMAWU, 2015, p27). Les conséquences de ces violences ne peuvent qu'être négatives à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso. Ainsi sont-elles perceptibles au niveau social et au niveau économique.

2.3.1 Les conséquences sociales des conflits agriculteurs-éleveurs

La détérioration du climat de bonne coexistence est une résultante des conflits agriculteurs-éleveurs. Après les affrontements rangés, les communautés se regardent en « chiens de faïence » et la moindre étincelle peut rallumer le brasier. Au moins 40 éleveurs ont préféré déménager vers des lieux plus cléments. En 2016, la sous-préfecture de Sirasso avait enregistré 157 éleveurs dont 90 peuls contre 67 agro-éleveurs. En 2017 avec les conflits qui deviennent la monnaie courante des deux protagonistes, on a enregistré un effectif total de 117 dont 50 peuls contre 67 agro-éleveurs. 40 éleveurs peuls ont quitté la localité pour d'autres zones. Les conséquences sociales sont aussi perceptibles au niveau du durcissement des conditions d'accueil des transhumants. La méfiance s'étant emparée des populations, le séjour ou le passage de

nouveaux migrants éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso met chacun sur ses gardes allant jusqu'à l'interdiction de traverser certains villages.

D'après les données obtenues auprès des centres de santé de premier contact de la sous-préfecture, on y a dénombré 32 cas de blessés dont 22 paysans et 10 d'éleveurs. Soit 68,25 % de paysans contre 31,25% des éleveurs.

Les conséquences néfastes des conflits agriculteurs-éleveurs sont à noter également au niveau économique.

2.3.2 Les conséquences économiques des conflits agriculteurs-éleveurs

Les conséquences économiques liées aux conflits entre agriculteurs et éleveurs sont très souvent importantes. Lors des affrontements, les pertes matérielles sont nombreuses et variées : animaux domestiques tués, blessés ou disparus, campements et cases incendiés, moyens de locomotion, vêtements, équipements, bijoux et autres objets de valeur volés ou incendiés, la perte de fortes sommes d'argent. Ces conséquences sont aussi bien perceptibles chez les éleveurs que chez les agriculteurs dans la sous-préfecture de Sirasso. Les animaux blessés et / ou tués sont souvent emportés par les agriculteurs. Entre 2015 et 2017, il y a eu 24 cas de bovins abattus par les paysans contre 27 blessés. Les bovins étant des investissements coûteux leur perte ne peut qu'affaiblir économiquement les propriétaires. Cet état de fait, contribue alors à la pauvreté de ces derniers, rendant leur vie difficile du point de vue économique. D'après nos enquêtes, le prix moyen d'Unité de Bétail Tropical (UBT) est de 250000F CFA dans la sous-préfecture de Sirasso. D'où les pertes économique enregistrée au cours de la période 2015-2017 est de 12 750 000F CFA. Il faut noter que quelle que soit l'origine des conflits, ceux-ci perturbent et influencent considérablement la stabilité des prix des animaux sur les marchés à bétail dans la sous-préfecture de Sirasso. Avec leur persistance à Sirasso, on se retrouve confronté à un problème de productivité agricole. Les dégâts causés aux cultures diminuent alors considérablement les récoltes des paysans. Près de la moitié des superficies cultivées dans les champs est détruite selon les agriculteurs enquêtés en 2017. Le tableau 2 est une illustration des dégâts de cultures à l'échelle des villages enquêtés.

Tableau 2 : Situation des dégâts de cultures déclarés par les enquêtés dans les villages enquêtés

Villages enquêtés	Superficies de cultures (ha) cultivées	Superficies de cultures détruites (ha)
Sirasso	835	98
Talléré	172	72
M'balla	157	90
Séguebé	140	93
Dagba	143	88
Lopin	160	50
Dokaha	147	47
Sakpelé	116	10
Nouhouo	100	15
Total	1970	563

Source : Nos enquêtes, juin 2017

Le tableau 2 montre l'état des lieux des dégâts causés par les animaux aux cultures à l'échelle de notre espace d'étude. Il en ressort d'importants dégâts commis par les

animaux dans les champs des cultivateurs. Cette situation a un impact négatif sur la production agricole ainsi que sur la qualité même de ces produits. Ainsi, sur une superficie de 1970 ha dans l'ensemble des villages enquêtés, les animaux ont détruits 563 ha. Selon les enquêtés, un hectare peut valoir une tonne de la production agricole en moyenne quelle que soit la culture. Avec les conflits incessants, on assiste à des pertes de potentiel revenu agricole et à une insécurité alimentaire, rendant parfois les conditions de vie très pénibles dans certains villages comme M'balla, Séguebé et Dagba où les superficies de cultures détruites dans la sous-préfecture étaient les plus élevées en 2017.

Conclusion

Les causes des différents conflits identifiés dans la sous-préfecture de Sirasso sont à replacer dans la dynamique agraire que connaît le nord de la Côte d'Ivoire en général. Cette dynamique est issue des perturbations climatiques, de la poussée démographique et de l'extension des surfaces agricoles due en partie à la culture d'attelée. Tous ces éléments ont porté un coup dur aux pratiques de la mobilité pastorale. L'issue positive ou négative des conflits dépendent de la manière dont ils sont réglés. La persistance des rixes entre agriculteurs et éleveurs observée à l'échelle de la sous-préfecture de Sirasso a de nombreuses conséquences, aussi bien au niveau social, spatial et qu'économique. La récurrence de ces conflits et surtout, leurs conséquences néfastes et les impressionnants dégâts provoqués sont de nature à interpeller les communautés villageoises et peuls, les chercheurs et les décideurs.

Références Bibliographiques

Ancey.V (1997). *Les Peuls transhumants du Nord de la Côte d'Ivoire entre l'Etat et les paysans : la mobilité en réponse aux crises*, 668p.

Anonyme (1997). *Décret n° 96-432 du 3 juin 1996 portant recensement des éleveurs, bouviers, bergers et cheptels des associations pastorales*. Décret n° 96-433 du 3 juin 1996 relatif au règlement des différends entre les agriculteurs et éleveurs. Décret n° 96-434 du 3 juin 1996 fixant les principes d'indemnisation des préjudices causés à des animaux d'élevage journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire (JORCI).

Bernabet, P. (1994). « *Eleveurs et agriculteurs en Côte d'Ivoire : spécialisation et complémentarité* » in cahier des Sciences Humaines Ed. ORSTOM Paris., pp 237-268.

Coulibaly .D (2013). *Politique de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire*, 9^{ème} conférence des ministères africains en charge des ressources animales, Direction de la planification et des programmes (DPP). Ministère des Ressources Animales et Halieutique., 42p.

André, M.; Pabame, S.; Djonata, D. et Ache.N. (2010). *Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation*, Rapport d'étude, Convention CDT 3000, République du Tchad-Agence Française de Développement, 123p.

INS (2014). *Recensement général de la population et de l'habitat 2014 résultats globaux*, Côte d'Ivoire, Abidjan, 26p.

Sokemawu, K. (2008). *Les systèmes pastoraux, la dynamique des paysages et les circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes au Togo*. Thèse de Doctorat Unique de Géographie humaine, Université de Lomé, Lomé, 381p.

Sokemawu, K. (2015). *Gestion des conflits entre paysans et éleveurs Peulhs de la région des Savanes au Nord-Togo dans le processus d'un développement*, Laboratoire de recherche sur la dynamique des milieux et des sociétés (LARDYMES) ; Département de géographie Université de Lomé, 39p.

Yoman N., (2016). *Les petits barrages pastoraux dans le département de Ferkessedougou : utilisation agricole et pastorale*, Thèse unique de Doctorat de Géographie Humaine, URF : Communication Milieu et Société. Département de géographie. Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), 353p.